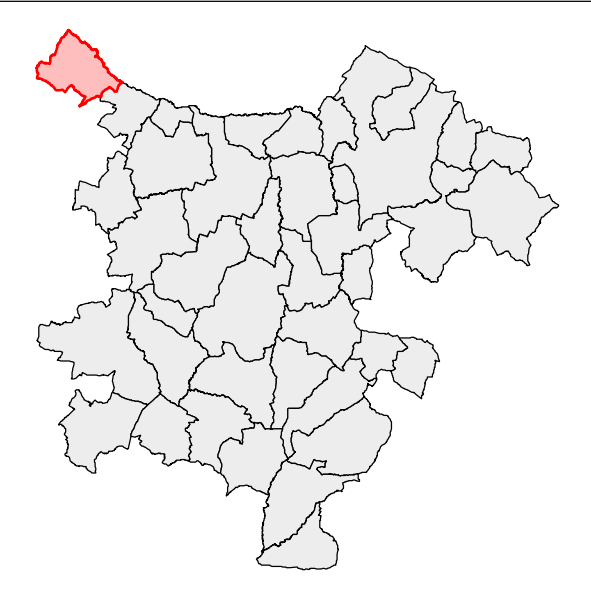




5.33 Zonage

Saint-Palais-du-Né

PLUI approuvé par D.C.C. du 21/12/2023
1ère Déclaration de projet valant mise en Compatibilité du PLUI
approuvée par D.C.C. du 17/02/2026
1ère Modification du PLUI approuvée par D.C.C. du 05/03/2026

Légende

Zonage du PLUI

UB UE A Ay Np NT
UC UX Ap N Ns

- ▲ Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation
- - - Protection linéaire au titre de l'article L151-19 - Hôte ou alignement
- - - Protection linéaire au titre de l'article L151-23 - Hôte ou alignement
- ▨ Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - patrimoine naturel
- ▨ Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - sites naturels de
- ▨ Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - abords des cours
- ▨ Emplacement réservé (intégration et bénéficiaire en
- Construction récente ou en cours
- ▨ Atlas des zones inondables - crue fréquente
- ▨ Atlas des zones inondables - crue exceptionnelle

Conception : Métropole
Sources : Origine DGFP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2024 - D0116

0 50 100 200m

